



Mairie de Guénange

## COMPTE-RENDU SEANCE DU 05 MARS 2020

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 05 mars 2020.

### DECIDE A L'UNANIMITE

#### Approbation du procès-verbal du 30 janvier 2020

#### Débat d'Orientation Budgétaire

##### Compte Administratif 2019 – Chambre Funéraire

D'accepter le compte administratif 2019 concernant la chambre funéraire. Il en ressort un excédent global de clôture de 363,69 €.

##### Attribution de marché de réhabilitation Lycée Joseph CRESSOT

De signer les marchés correspondants.

Lots	Entreprises	Montant HT
1 DESAMIANTAGE	SAT France 57970 YUTZ	55 928,00
1bis VOIRIE ET RESEAUX DIVERS / ESPACES VERTS	EUROVIA 57190 FLORANGE	139 018,35 (avec PSE1 + PSE2 + PSE3)
1ter GROS ŒUVRE / DEMOLITION	CEP 57101 THIONVILLE	878 504,18
2 CHARPENTE – MOB - BARDAGE	MADDALON 54121 VANDIERES	107 373,55€
3 COUVERTURE	MADDALON 54121 VANDIERES	102 000,00€
4 ETANCHEITE	SOPREMA 57000 METZ	196 442,14€
5 MENUISERIES EXTERIEURES PVC	SERPLASTE 57340 MORHANGE	142 595,00
5bis MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	LEFEVRE 54560 BEUVILLERS	178 000,00 (avec PSE4)
6 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	ETS SCHREIBER ET CIE 57520 ROUHLING	89 812,00€
7 METALLERIE - SERRURERIE	SERRURERIE SMF 57690 CREHANGE	34 760,60€
8 PLATRERIE – FAUX PLAFOND	BATICONCEPT 57600 FORBACH	231 218,00€ (avec PSE 08.01)
9 MENUISERIE INTERIEURES	DA COSTA 57670 ALBESTROFF	192 900,00€ (avec PSE 08.02)
10 CARRELAGE – FAIENCES	LESSERTEUR 57360 AMNEVILLE	55 701,00€ (avec PSE 08.02/03/04/05/06)
11 PEINTURE et SOLS SOUPLES	BOUSTER 57365 ENNERY	218 194,90€
12 FACADE – ENDUIT et ITE	PROTECT FACADES	186 134,00€

	57155 MARLY	
13 ASCENSEURS	KONE 06206 NICE	42 500,00€
14 ELECTRICITE	HOFFMANN SAS 57100 THIONVILLE	269 107,74€ (avec PSE 08.07 + PSE 11)
15 PLOMBERIE - VMC	LORRY SAS 57151 MARLY	764 414,42€ (avec PSE 08.08)
	TOTAL	3 884 603,88

### **Attribution de marché - Tonte des espaces verts traditionnels 2020-2023**

De signer le marché attribué à ID VERDE pour des montants unitaires égaux à :

- A1.1 Tontes pelouses : à valoir pour m<sup>2</sup> : 0,06 € HT m<sup>2</sup>
- A1.2 Fauchage : 0,055 € HT m<sup>2</sup>
- A1.3 Fauchage de bords de route : 0,07 € HT ml
- A2 Taille d'arbustes en haies : 3,90 € HT ml
- A3 Taille d'arbustes en isolé ou en massif : 2,80 € HT m<sup>2</sup>

### **Vacances Seniors - Convention ANCV 2020**

- De signer la convention avec l'A.N.C.V.
- De prendre en charge les frais de transports sous la forme d'une subvention qui s'élève à 3 100 € (aller/retour Guénange - Armeau et 2 sorties sur place) et à inscrire cette dépense au BP 2020 au compte 6574.

### **Convention de location pour la gestion de la maison de retraite « Les Glycines » et de l'Unité Alzheimer**

D'autoriser le Maire à signer une nouvelle convention de location dont les principales modalités sont les suivantes :

- une durée de 3 années de location,
- une ancienne annuité d'emprunt transformée en loyer,
- une poursuite du remboursement d'emprunt lié à l'unité Alzheimer
- une provision pour les dépenses d'énergie,
- un remboursement fiscal.

### **Convention pour l'exploitation de la fourrière animale**

D'autoriser le Maire à reconduire la convention avec le « Refuge de Bouba » de RANGUEVAUX (57) pour l'exploitation de la fourrière animale de la commune de Guénange, pour une redevance de 0,74 € par habitant et par an.

### **SMITU Thionville-Fensch : Approbation de la modification des dispositions financières des statuts du syndicat**

Approuve la modification des Syndicat mixte des transports urbains Thionville Fensch telle que précisée ci-après :

#### **« La contribution des membres :**

La contribution des membres concernés aux charges du syndicat mixte est déterminée selon les critères suivants, à savoir :

- Le chiffre de la population émanant du dernier recensement,
- L'offre de transport, celle-ci étant déterminée par la moyenne hebdomadaire de passage de chaque bus à chaque arrêt sur le territoire de chaque collectivité et EPCI (considéré pour l'année scolaire en cours).

La quotité retenue pour ces deux critères est :

- 40 % pour le critère population,
- 60 % pour le critère offre de transport.

La question de la revalorisation ou non des participations communales fera l'objet d'une discussion dans le cadre du Rapport d'Orientation Budgétaire. »

#### Renouvellement de temps partiel

D'accepter, pour un an, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans, la demande de travail à temps partiel d'un agent travaillant au service comptable, à raison de 80% à compter du 26 avril 2020, puis à raison de 90% à compter du 1er septembre 2020.

#### Modification du tableau des effectifs

D'adopter les propositions du maire :

- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

### A 18 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS

#### Compte Administratif 2019 - Affectation du résultat de l'exercice

D'accepter le compte administratif 2019 concernant la ville. Il en ressort un déficit global de clôture de 626 620,70 €.

### A 24 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

#### Subventions aux associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant
6574	Les Trouvères du Tillet	Subvention annuelle	475 €
6574	Folklore Italien	Subvention annuelle	320 €
6574	Vie et Culture	Subvention annuelle	840 €
6574	Les Arpèges	Subvention annuelle	11 550 €
6574	Les Amis de Laer	Subvention annuelle	1 575 €
6574	Comité des Fêtes	Subvention aide pour l'achat de bâches stands	2 750 €
<b>TOTAL CULTUREL</b>			<b>17 510 €</b>
6574	Amicale des sapeurs-pompiers	Subvention annuelle	3 000 €
6574	Les 4 printemps	Subvention annuelle	4 000 €
6574	CLCV	Subvention annuelle	1 500 €
6574	AP SIS EMERGENCE	Subvention annuelle	25 000 €
6574	AP SIS EMERGENCE	Ateliers jeunes (3 x 245€)	735 €
6574	AP SIS EMERGENCE	O V V V	3 000 €
6574	SOLISENIORS	Subvention annuelle	25 000 €
6574	Amicale du personnel communal	Subvention annuelle	33 100 €
6574	AUPAP	Subvention annuelle	300 €
6574	ATAV	Subvention annuelle Régularisation 2019	300 €
<b>TOTAL SOCIAL</b>			<b>95 935 €</b>

6574	ASG Athlétisme	1er acompte 2020	3 200 €
6574	AS Guénange Athlétisme	Course sur route 22 mars 2020	1 000 €
6574	Boxe	1er acompte 2020	800 €
6574	FC Guénange	1er acompte 2020	5 500 €
6574	Handball	1er acompte 2020	3 000 €
6574	Judo Club	1er acompte 2020	2 700 €
6574	La Pétanque	1er acompte 2020	700 €
6574	Tennis	1er acompte 2020	4 300 €
6574	Badminton Guénangeois	1er acompte 2020	800 €
6574	SNBM	1er acompte 2020	1 500 €
6574	Office des Sports	remise des prix aux sportifs méritants	1 400 €
<b>TOTAL SPORT</b>			<b>24 900 €</b>

6574	FCPE	Subvention annuelle	100 €
<b>TOTAL DIVERS</b>			<b>100 €</b>

**TOTAL GENERAL 138 445 €**

Le Maire,  
Jean-Pierre LA VAULLÉE

